

PLUi d'Allennes-les-Marais : zonage, règlement et permis de construire

Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes · mis à jour le 20 mai 2026

Le document d'urbanisme en vigueur à Allennes-les-Marais (Nord) est le suivant : Plan local d'urbanisme intercommunal, dans sa version du 20 mai 2026. Il délimite 56 zones, dont 21 de type urbain (U). Source : Géoportail de l'urbanisme, données du 20 mai 2026.

- Le PLUi d'Allennes-les-Marais s'applique dans sa version du 20 mai 2026.
- Il délimite 56 zones : 21 urbaines (U), 0 à urbaniser (AU), 17 agricoles (A) et 18 naturelles (N).
- Sur les 551 communes du Nord dont nous publions le document, Allennes-les-Marais occupe le rang 216 par le nombre de zones délimitées : 9 zones de plus que la médiane du département (47 zones).
- 128 autorisations d'urbanisme ont été délivrées à Allennes-les-Marais depuis 2013, pour 154 logements créés (base Sitadel du service des données et études statistiques).
- Le fichier publié au Géoportail n'est pas le règlement écrit : aucun extrait lu — seul le document tenu à disposition en mairie fait foi.

Le zonage en chiffres

Zones délimitées	56 zones
Zones urbaines (U)	21 zones
Zones à urbaniser (AU)	0 zone
Zones agricoles (A)	17 zones
Zones naturelles (N)	18 zones

Le document en vigueur

Document en vigueur	Plan local d'urbanisme intercommunal
Document	PLUI METROPOLE EUROPEENNE DE LILLE
Version du	20 mai 2026
Partition GPU	DU_200093201
Règlement officiel (PDF)	https://data.geoportail.fr/annexes/gpu/documents/DU_200093201/8324918798aee61798eb3de5f3c1818/200093201_reglement_20260520.pdf
Ce que nous avons pu lire	Le fichier publié au Géoportail n'est pas le règlement écrit : aucun extrait lu

Les risques naturels et technologiques à Allennes-les-Marais

Risques majeurs recensés	Inondation, Séisme, Transport de marchandises dangereuses, Engins de guerre
Reconnaisances de l'état de catastrophe naturelle	3 reconnaissances
Dernier événement reconnu, commencé le	29 juillet 2000
Péril de la dernière reconnaissance	Inondations et/ou Coulées de Boue
Plans de prévention des risques naturels approuvés	0 plan
Potentiel radon	Catégorie 1 : teneurs en uranium les plus faibles

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/allennes-les-marais-59005>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.

PLUi d'Allennes-les-Marais : zonage, règlement et permis de construire (suite)

Base GASPAREXTRAITE LE

21 septembre 2026

La nomenclature du zonage

Nomenclature des zones urbaines

UE, UEP, UGE1.1, UGE4.1, UGE4.2, UGE6.1, UI, UP

Situation administrative

Code INSEE

59005

Code postal

59251

Intercommunalité

Métropole Européenne de Lille

Département

Nord

Région

Hauts-de-France

L'évolution du zonage

Zones délimitées — 30 septembre 2026

56 zones

Zones délimitées — 28 septembre 2026

56 zones

Zones délimitées — 2 septembre 2026

56 zones

L'urbanisme dans les communes voisines

Annœullin (2,1 km)

73 zones

Don (2,2 km)

52 zones

Carnin (2,6 km)

20 zones

Provin (3,7 km)

41 zones

Wavrin (3,7 km)

90 zones

Sainghin-en-Weppes (3,9 km)

66 zones

Bauvin (4,5 km)

44 zones

Houplin-Ancoisne (4,6 km)

34 zones

Santes (5,3 km)

82 zones

Hantay (5,5 km)

20 zones

Marquillies (5,6 km)

34 zones

Seclin (5,7 km)

65 zones

Noyelles-lès-Seclin (5,9 km)

18 zones

Wicres (6,4 km)

14 zones

Fournes-en-Weppes (6,8 km)

40 zones

Emmerin (7,0 km)

39 zones

Haubourdin (7,3 km)

97 zones

Beaucamps-Ligny (7,3 km)

39 zones

Source : Documents d'urbanisme numérisés du Géoportail de l'urbanisme (PLU, PLUi, PSMV, cartes communales) — Géoportail de l'urbanisme (IGN · ministère chargé de l'urbanisme) — documents établis par les collectivités compétentes. Licence Ouverte (Etalab) — art. 3 des CGU du Géoportail de l'urbanisme. Données : <https://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr>. Fiche en ligne : <https://permis-urbanisme.fr/59-nord/allennes-les-marais-59005>

Les informations publiées sur ce site proviennent du Géoportail de l'urbanisme et ont un caractère purement informatif. Seuls les documents d'urbanisme mis à disposition du public en mairie ou au siège de l'intercommunalité compétente font foi, et seules les servitudes d'utilité publique annexées à ces documents font foi. Les documents peuvent être modifiés à tout moment : vérifiez la date de version affichée. Pour connaître de façon garantie les règles applicables à un terrain, demandez un certificat d'urbanisme (article L410-1 du code de l'urbanisme) : lui seul fige les règles applicables pendant 18 mois. Ce site est indépendant, sans affiliation à l'IGN, au Géoportail de l'urbanisme ni aux collectivités.